



# Bénéfices économiques associés à la protection des espaces naturels mise en place par le Conservatoire du littoral

Étude réalisée par le cabinet Vertigo Lab, avec le soutien financier de la Fondation P&G pour la protection du littoral



## Résultats nationaux

**Depuis quarante ans, le Conservatoire du littoral place des espaces naturels littoraux sous sa protection grâce à sa politique d'intervention foncière.** Au-delà de ce rôle de protection des écosystèmes et des paysages, le Conservatoire est également un acteur de l'économie des territoires littoraux et contribue à leur attractivité. Ainsi, les usages traditionnels (élevage, apiculture, etc.) sont maintenus quand ils sont compatibles avec le respect de l'environnement. Les sites sont ouverts au public et constituent un patrimoine naturel exceptionnel pour les générations futures.

Le Conservatoire du littoral a donc souhaité évaluer dans quelle mesure son activité de protection foncière peut **contribuer à l'économie des territoires littoraux.**

L'activité du Conservatoire s'inscrit dans le temps : sa stratégie à l'horizon 2050 vise à protéger de nouvelles surfaces et ambitionne d'augmenter la cohérence écologique des territoires littoraux pour répondre à certains défis comme la gestion des risques naturels et la qualité des eaux littorales.

L'objectif a été de mesurer les bénéfices économiques associés à la mise en œuvre de cette stratégie. Pour cela, un scénario de réalisation de la stratégie à 2050 a été comparé avec un scénario de non réalisation des acquisitions futures et d'affaiblissement de la gestion des espaces déjà acquis.

Huit unités géographiques représentatives des grands types de milieux et réparties géographiquement ont ainsi fait l'objet d'une évaluation, à partir d'un échantillon de services fournis par les écosystèmes des sites du Conservatoire. L'étude a été confiée au cabinet Vertigo Lab ; les résultats en sont présentés ci-après au verso.

## DES ÉCOSYSTÈMES ACTEURS DES TERRITOIRES

La première partie du travail d'évaluation mené sur les sites du Conservatoire visait à estimer la valeur des écosystèmes en fonction des services culturels, d'approvisionnement, de régulation ou de support qu'ils fournissent aux activités humaines. Selon les régions, la nature de la contribution des écosystèmes au territoire varie. Ainsi, le poids important des services culturels sur la façade méditerranéenne s'explique par la prégnance du tourisme dans ces régions. Sur une frange littorale très urbanisée, les espaces naturels préservés par le Conservatoire sont prisés par les touristes et contribuent à l'attractivité des territoires. En Aquitaine, les activités conchylicoles sont dépendantes de la bonne santé de l'environnement ; les sites du Conservatoire jouent donc un rôle essentiel. En Baie de Somme, les services de régulation permettent d'éviter des aménagements coûteux du trait de côte dans une région où l'érosion du littoral et les submersions marines sont des enjeux importants.

- Service culturel : bienfaits esthétiques, récréatifs...  
**106 millions d'euros par an.** *Contribution au tourisme sur le littoral des Maures (PACA)*
- Service d'approvisionnement : contribution à la production de biens  
**34 millions d'euros par an.** *Eau de qualité pour l'activité ostréicole dans le Bassin d'Arcachon (Aquitaine)*
- Service de régulation ou support : climat, cycle de l'eau  
**6 millions d'euros par an.** *Service de régulation des submersions et érosions marines en baie de Somme (Hauts de France)*

## COMPARAISON DE DEUX SCÉNARIOS À L'HORIZON 2050

En second lieu, la méthodologie adoptée a consisté à évaluer l'évolution de ces valeurs en comparant deux scénarii d'évolution pour le territoire. Ceux-ci intègrent des données prospectives qui sont projetées sur les sites du Conservatoire étudiés.

- **Scénario d'affaiblissement de la protection**  
Arrêt du développement des acquisitions sur les périmètres d'intervention foncière tels que définis dans la stratégie, conversion accélérée des prairies, étalement urbain, moindre gestion des sites actuels.
- **Scénario de protection forte**  
Acquisition des zones à enjeux de la stratégie à long terme du Conservatoire, mise en œuvre effective de la stratégie, poursuite des efforts de protection, d'ouverture au public et de mise en valeur des sites pour le tourisme, mise en place de partenariats avec les acteurs du territoire.

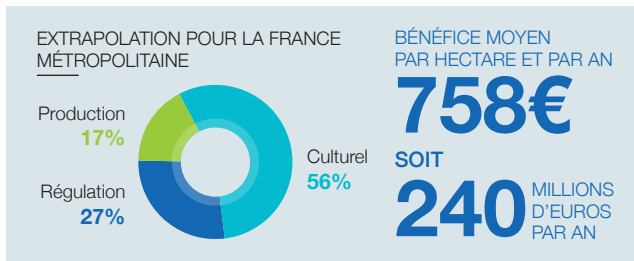
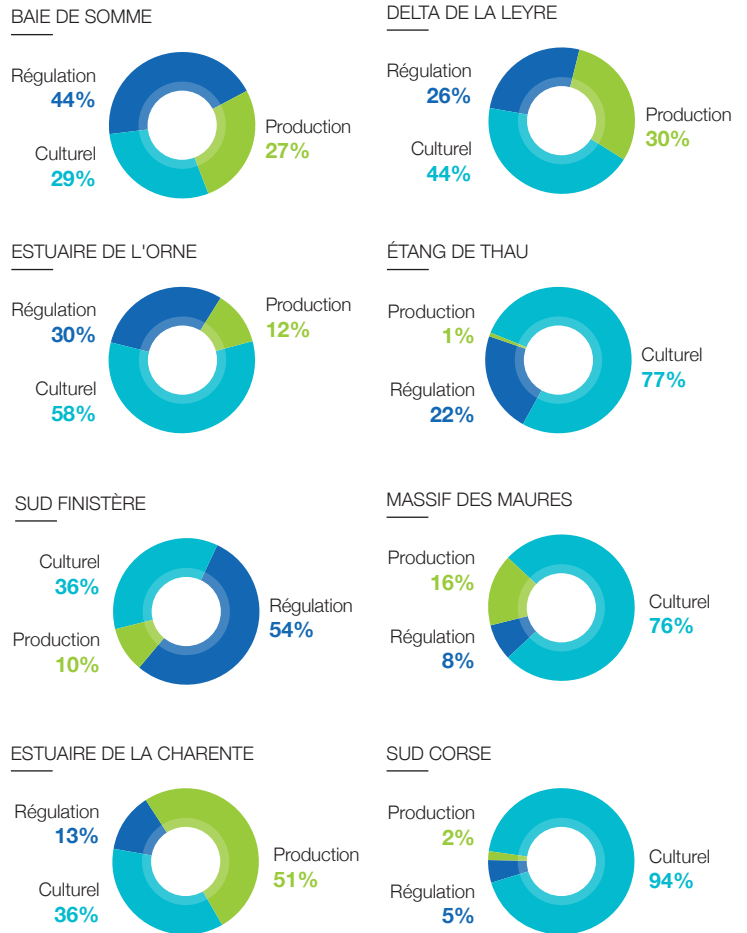


## SYNTHÈSE DES BÉNÉFICES LIÉS À LA STRATÉGIE DU CONSERVATOIRE EN 2050

### RÉPARTITION DES BÉNÉFICES PAR SITE



### RÉPARTITION MOYENNE DES BÉNÉFICES SELON LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES



- Service de régulation : qualité de l'eau, protection contre les submersions marines, contre l'érosion côtière, régulation du climat, etc.
- Service culturel : tourisme, aménités paysagères, activités de loisirs, éducation, etc.
- Service d'approvisionnement : élevage (pâturage), apiculture, cueillette, pêche professionnelle, approvisionnement en eau, etc.

L'un des objectifs de la stratégie à l'horizon 2050 du Conservatoire est d'atteindre la préservation du « tiers naturel littoral », et de composer ainsi un patrimoine naturel de 320 000 hectares répartis sur plus de 1000 sites. Il est donc possible de conclure qu'une valeur médiane de 758 euros de bénéfices sociaux-économiques, par an et par hectare, résultera de la mise en œuvre de la stratégie du Conservatoire.

Rapporté aux surfaces totales en jeu, cela représente près de 240 millions d'euros de bénéfices annuels pour les territoires littoraux, soit environ 7% de la valeur foncière des espaces en question. Parallèlement, le scénario de l'affaiblissement de la protection des milieux naturels littoraux se traduirait par une perte économique équivalente.

De plus, le calcul n'intègre pas l'ensemble des valeurs en jeu, et notamment celles qui ne se prêtent pas facilement à l'évaluation économique comme la biodiversité ou l'attachement désintéressé à un environnement naturel de qualité. Il s'agit donc d'une stratégie « sans regret », ces valeurs gagnées par la mise en œuvre de la stratégie étant déjà supérieure à son coût total (acquisition, aménagement et gestion durable des terrains). En effet, comparativement aux 240 M€ annuels de bénéfices engendrés, les coûts d'investissement et de gestion sur les sites du Conservatoire sont de l'ordre de 100 M€/an.

**Le Conservatoire est ainsi un outil de création de valeur pour les espaces littoraux : sa stratégie d'acquisition foncière renforcera leur attractivité pour les décennies à venir.**